



## Extrait de délibération

Identifiant  
2021-07-07

### Comité syndical 5 juillet 2021 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt et Un le cinq juillet à 19h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme AYRAULT Bérengère a été désignée secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 29 juin 2021  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 17 titulaires, 1 suppléant  
**Absents, excusés :** 4 titulaires, 30 suppléants  
**Votants :** 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique	CHABAUTY Gérard, FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CLEMENT Guillaume, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude,	BACLE Jérôme, CHEVALIER Eric, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique, ROY Olivier		
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie,	BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle	AUDEBERT Claude,	

Invités : PRIEUR Jean-Michel

## LEADER 2014-2020 : Appel à candidature 2021 – Demande de dotation complémentaire

Mesure 19 : Soutien au développement local LEADER  
PDR 2014-2020 Poitou-Charentes – Crédits de transition

Dans le cadre du programme LEADER 2014-2020, les autorités de gestion compétentes ont lancé en 2014 des appels à projets dans le cadre des PDR Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine pour sélectionner les territoires qui souhaitent développer une stratégie LEADER. A l'issue de cette consultation, 19 territoires ont été retenus à l'échelle du Programme de Développement Rural (PDR) Poitou-Charentes, soit 19 Groupes d'Action Locale (GAL).

Ces territoires retenus se sont vus allouer une enveloppe FEADER destinée à soutenir des projets innovants portés par des acteurs publics ou privés.

Le GAL du Pays de Gâtine avait ainsi obtenu une enveloppe de 1 614 745 €.

Des fonds supplémentaires ont été alloués à la mesure LEADER au titre des deux années de transition actées par la Commission Européenne avant l'engagement du futur Programme Stratégique National (PSN). Pour le Poitou-Charentes, cet abondement est de 4 661 129 € pour les projets relevant des stratégies des GAL (mesure 19.2), l'animation/ingénierie LEADER (mesure 19.4) et la coopération (mesure 19.3).

Un appel à candidature visant à définir les conditions d'attribution de cette enveloppe supplémentaire aux 17 GAL du Poitou-Charentes ayant manifesté leur intérêt a été lancé. Le montant maximum pouvant être attribué est fixé à 301 011 €, et seuls les GAL ayant atteint à minima 32% de paiements de leur enveloppe initial peuvent candidater.

Ayant atteint 60% de paiements, le GAL du Pays de Gâtine sollicite cette enveloppe complémentaire de 301 011 € en candidatant à cet Appel à candidature.

**Le comité syndical décide d'autoriser son Président à signer tous les documents se rapportant à cet appel à candidature et à la présente délibération.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD